



Prévenir, repérer et mieux comprendre les risques et conduites addictives chez l'adolescent - 2 jours (14H00)

« Les expérimentations et les excès propres à l'adolescence peuvent conduire à une consommation régulière voire à une dépendance. Les professionnel·les et l'entourage jouent un rôle essentiel dans la prévention des risques liés aux conduites addictives. Face à des adolescent·es consommateurs ou en risque de dépendance, comment les accompagner au mieux ? »

Objectifs opérationnels de formation – Compétences visées

- Définir le processus adolescentaire et ses enjeux.
- Identifier les facteurs facilitant les pratiques addictives
- Repérer les attitudes et comportements révélateurs de comportements addictifs et le sens de ces comportements
- Développer une attitude adaptée pour mieux se positionner
- Améliorer l'accompagnement des adolescent·es en renforçant ses connaissances en matière de prise en charge/ d'orientation.

Programme

- 1 Retracer les évolutions liées à l'adolescence
- 2 Identifier le sens des comportements addictifs
- 3 Identifier les différentes pratiques addictives et leurs risques
- 4 Repérer les différents signes évoquant des comportements addictifs
- 5 Repérer le réseau professionnel dédié à l'accompagnement de jeunes présentant des comportements addictifs

Méthodes pédagogiques et techniques

L'approche pédagogique est inductive : expérientielle et interactive. Elle associe contenu théorique et pratique. Étude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel. Cas cliniques, études de cas et exercices en groupes. Mise en situation.



Durée: 2 jours (14 heures)

Prérequis : aucun

Public: professionnel·les socioéducatifs et travailleurs sociaux intervenant auprès d'adolescent·es.

Jusqu'à 12 personnes.

Format(s): INTRA et INTER

Tarif: nous consulter

Date et lieu à convenir

Évaluations

Evaluation individuelle à l'entrée de la formation, à chaud, évaluation de la satisfaction. Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de participation.